

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Cpté n° 95.120

L'An mil neuf cent quatre vingt quinze le 10 Novembre à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

31 Octobre 1995

DATE D'AFFICHAGE

31 Octobre 1995

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDOBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Melle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, POTENNEC, QUENTIN, SABATHIER, SIMONNET, Conseillers,

ABSENT EXCUSE : MM. BUJARD - GAVEN - MALBOIS et Mmes MARTIN et PELTIER

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 28
Nombre de Votants : 28

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Décision Modificative de Crédits n° 8 de l'exercice 1995

VOTE : 4 Abstentions - 3 Contre - 21 Pour

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver une décision modificative de crédits consécutive à la réalisation du lotissement MAINE-BAGUET.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- OUI L'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- De modifier les crédits de l'exercice 1995 en adoptant la décision modificative de crédits N°8, comme suit :

DEPENSES

908.01 - Article 23307/9804
Lotissement MAINE-BAGUET
. Travaux d'aménagement du lotissement
MAINE-BAGUET (VRD) + 600 000 F

922.29
. Dépenses imprévues + 1 025 000 F
=====

+ 1 625 000 F

RECETTES

908.01 - Article 21010/9804
. Aliénation de terrains + 1 625 000 F
=====

+ 1 625 000 F

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre Messieurs les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 22 Novembre 1995
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS